

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

FCPE ORANGE MALI

Code ISIN : ML0000001767

OPCVM Diversifié, géré par la SGO MALI FINANCES

Objectifs et politique d'investissement :

Ce Fonds servira à terme à l'alimentation d'un produit d'épargne retraite libérable sous forme de rente ou de capital au moment du départ à la retraite de tous les salariés d'ORANGE MALI et de ses filiales.

Le Fonds peut investir dans les principales catégories d'instruments financiers suivants :

- **Actions** : Le Fonds sera investi et exposé à hauteur de 70% au plus de son actif net, hors liquidité et hors titres d'OPCVM « Actions », en actions et droits d'attribution ou de souscription, cotés à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA. Les actions Orange Mali et/ou du groupe SONATEL doivent représenter en permanence au moins 20% de l'actif net.
- **Titres de créances et instruments du marché monétaire** : Le Fonds sera investi et exposé à hauteur de 70% maximum de son actif net en :
 - emprunts obligataires ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne ou par placement privé au sein de l'Union et autorisés par l'AMF-UMOA,
 - bons, obligations du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par un État de l'Union,
 - valeurs mobilières représentant des titres de créances émis par les États membres de l'Union,
 - valeurs mobilières émises sur le marché monétaire.
- **OPC et Fonds d'investissement** : Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'autres OPCVM y compris les OPC gérés par la SGO MALI FINANCES ;
- **Dépôts et liquidités** : Le Fonds peut détenir des liquidités dans la limite de 20% au maximum de son actif net, sans toutefois investir plus de 20% de ses actifs dans des dépôts placés auprès du même établissement de crédit ;
- **Autres valeurs mobilières ou instruments financiers** : Le Fonds pourra être investi à concurrence de 10% maximum de ses actifs dans des valeurs mobilières ou instruments financiers autres que ceux précités, sans toutefois dépasser 20% de cette limite sur un même émetteur.

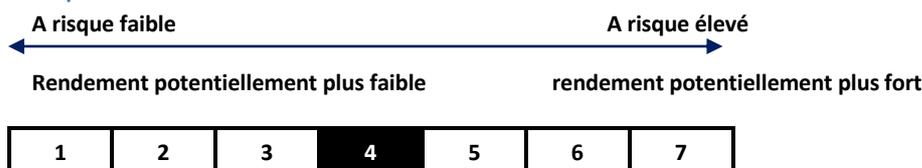
Le FCPE ORANGE MALI est un OPCVM de capitalisation. A ce titre, les revenus sont réinvestis dans le Fonds.

Fréquence des rachats : les rachats peuvent être effectués dans les conditions définies dans le Prospectus et le Règlement du Fonds. La période minimale recommandée pour la détention de parts est de 5 ans.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans après la souscription.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, la SGO a mis en place un outil de gestion de liquidité dont le détail est décrit à la page 10 du Prospectus du Fonds

Profil de risque et de rendement :



Le profil de risque représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie « 1 » ne signifie pas un investissement sans risques.

Ce Fonds est classé dans la catégorie « 4 » en raison de son exposition en actions et produits de taux.

Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- ✓ Risque de crédit : le Fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations peut baisser.
- ✓ Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le Fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.
- ✓ Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.

Frais

Frais d'entrée	% 0
Frais de sortie	% 0
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	3,55% de l'actif net.
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0%

Les frais courants se fondent sur les chiffres de l'exercice précédent, clos-en le 31 décembre 2021. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les frais d'intermédiation (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la page 9 à la section « frais » du Prospectus de ce Fonds, disponible sur le site internet www.sgo-mali.com

Performances passées :

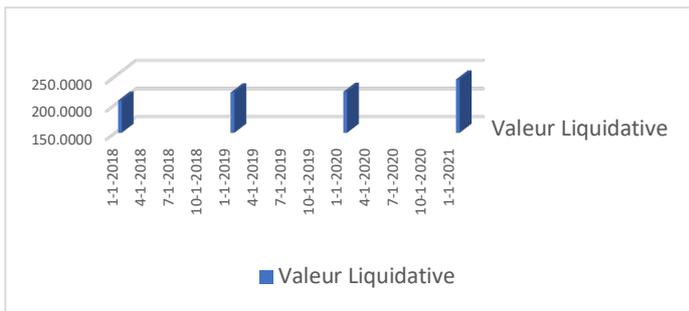


Figure : Evolution de la Valeur Liquidative

- ✓ Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- ✓ Tous les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- ✓ Le Fonds a été agréé en 22 août 2012.
- ✓ Les performances affichées sont calculées en FCFA.

Informations pratiques

- Le dépositaire de ce Fonds est la SGI Mali.
- Le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de SGO MALI FINANCES, Hamdallaye ACI 2000 Immeuble du Patronat du Mali.
- La Valeur Liquidative (VL) est disponible sur le site internet : www.sgo-mali.com, dans les locaux de la SGO et sur le BOC
- En application du Code Général des Impôts du Mali, sont exonérés de l'impôt sur les sociétés, les Sociétés d'Investissement à Capital Variable et les Fonds Communs de Placement pour les bénéfices réalisés dans le cadre de leur objet légal. Ainsi, pour les personnes morales que les personnes physiques, les plus-values réalisées dans le cadre de la cession des valeurs mobilières sont exonérées d'impôt. Toute modification du régime fiscal des OPCVM sera répercutée sur le FCPE ORANGE MALI.
- La responsabilité de la SGO MALI finances ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par l'AMF-UMOA le 22 août 2012 sous le numéro FCPE/2012-01.

SGO MALI FINANCES est agréée par l'AMF-UMOA le 22 août 2012 sous le numéro **SG/2012-02**

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au